SAFETY TRAINING

Conseil • Formation • Prévention



Accompagnement en prévention

Prestations aux entreprises et partenaires de formation

Jérôme Van den Bossche | Édition 2026-2027

info@safety-training-vca.be | safety-training-vca.be | TVA BE0693605725

Accompagnement en prévention

Prestations aux entreprises et partenaires de formation

Jérôme Van den Bossche • Édition 2026–2027

J'accompagne les entreprises dans l'identification de leurs risques et la mise en place d'actions de prévention applicables au travail réel. Les missions associent observation du terrain, échanges avec les équipes et outils de suivi adaptés à l'organisation.

Domaines d'intervention

Réf	Prestation	Résultat attendu
01	Analyse des risques professionnels	Inventaire des dangers, évaluation et plan de mesures.
02	Dépistage participatif SOBANE Déparis	Animation avec les travailleurs et identification des suites à donner.
03	Planification et suivi de la prévention	Appui au plan global de prévention et au plan annuel d'action.
04	Analyse des accidents et incidents	Recherche des causes et propositions d'actions correctives.
05	Manutention manuelle et prévention des TMS	Observation des tâches et amélioration des conditions de manutention.
06	LMRA et accompagnement de l'encadrement	Outils de décision avant intervention et suivi sur le terrain.
07	Toolbox et consignes de sécurité	Animation, supports de sensibilisation et fiches au poste.
08	Compétences et visites de prévention	Matrice des besoins, traçabilité et suivi des améliorations.

Modalités de collaboration

Mission ponctuelle, accompagnement d'un projet ou suivi périodique. Le périmètre, les visites, les livrables, les délais et les honoraires sont définis dans une offre préalable.

info@safety-training-vca.be
safety-training-vca.be
TVA BE0693605725



PRESTATIONS DÉTAILLÉES

01 Analyse des risques professionnels

Objectif

Repérer et hiérarchiser les situations susceptibles de provoquer un accident ou une atteinte à la santé.

Intervention

Visite des postes, analyse des tâches, échanges avec les travailleurs et examen des documents disponibles. Évaluation selon une méthode adaptée : matrice de risques ou Kinney, en explicitant les critères et leurs limites.

Sécurité, santé, ergonomie, circulation, équipements, produits, incendie, coactivité et organisation du travail. Les signaux psychosociaux sont relevés pour orienter vers les acteurs compétents.

Livrables proposés

Tableau des dangers et risques ; mesures existantes ; propositions hiérarchisées ; responsable, échéance et priorité pour chaque action.

02 Dépistage participatif SOBANE Déparis

Objectif

Faire émerger les difficultés du travail réel et les améliorations proposées par les équipes.

Intervention

Préparation du périmètre, animation d'une réunion participative avec les personnes connaissant le travail et synthèse concertée.

Conditions matérielles, organisation, relations de travail et contraintes ressenties. Les situations nécessitant une observation, une analyse ou une expertise complémentaire sont identifiées.

Livrables proposés

Synthèse Déparis ; actions directement réalisables ; points à étudier ; proposition de suivi. Déparis constitue le dépistage de la stratégie SOBANE.



03 Planification et suivi de la prévention

Objectif

Transformer les résultats de l'analyse des risques en actions pilotables.

Intervention

Appui à la structuration du plan global de prévention et du plan annuel d'action avec l'employeur, la ligne hiérarchique et les services de prévention.

Priorités, responsabilités, moyens, délais, indicateurs et état d'avancement. Préparation des éléments utiles à la concertation et au CPPT lorsqu'il existe.

Livrables proposés

Projet de plan ; tableau de suivi ; liste des décisions à prendre et points à réexaminer. Adoption et validation par les acteurs compétents.

04 Analyse des accidents et incidents

Objectif

Comprendre les circonstances et prévenir une répétition.

Intervention

Recueil des faits disponibles, chronologie, examen de l'environnement et échanges avec les personnes concernées. Arbre des causes lorsque les faits sont suffisamment établis.

Facteurs techniques, humains et organisationnels ; distinction entre faits et hypothèses ; vérification des barrières de prévention.

Livrables proposés

Note d'analyse ; causes établies et points à vérifier ; propositions d'actions et suivi. Pour un accident grave, appui dans le cadre des missions réservées au service de prévention compétent.



05 Manutention manuelle et prévention des TMS

Objectif

Réduire les contraintes physiques en agissant sur la tâche et son organisation.

Intervention

Observation des manutentions, postures, efforts, répétitions, distances et temps de récupération. Échanges avec les opérateurs.

Suppression ou réduction des manutentions ; aides mécaniques ; hauteur de prise et dépose ; aménagement du poste ; organisation et formation.

Livrables proposés

Fiche d'observation ; pistes d'amélioration techniques et organisationnelles ; actions de sensibilisation ciblées. Les besoins d'analyse ergonomique spécialisée sont orientés vers le spécialiste.

06 LMRA et accompagnement de l'encadrement

Objectif

Faire de la vérification avant intervention un réflexe utile et partagé.

Intervention

Création ou adaptation d'une trame LMRA, mise à l'essai sur des tâches représentatives et accompagnement de la ligne hiérarchique.

Conditions d'arrêt, évolution de la situation, coactivité, autorisations, communication et remontée des anomalies. La LMRA complète l'analyse des risques et les procédures existantes.

Livrables proposés

Trame LMRA ; exemples renseignés ; règles d'escalade ; plan de déploiement et critères de suivi.



07 Toolbox et consignes de sécurité

Objectif

Rendre les consignes compréhensibles et directement applicables au poste.

Intervention

Choix d'un thème à partir des risques, incidents ou changements ; préparation d'une séquence courte et participative ; test de compréhension.

Accueil au poste, circulation, manutention, équipements, EPI, anomalie et urgence selon la mission. Les consignes sont examinées avec les responsables du site.

Livrables proposés

Fiche toolbox ; support d'animation ; proposition de consigne ou fiche au poste ; trace de participation et actions remontées.

08 Compétences et visites de prévention

Objectif

Suivre les besoins en formation et la mise en œuvre des améliorations.

Intervention

Inventaire des postes et équipements, examen des compétences disponibles, visite ciblée et suivi des écarts observés.

Parcours initiaux et recyclages ; évaluations ; instructions propres au site ; compétences à renforcer ; échéances fixées selon les risques et les exigences applicables.

Livrables proposés

Matrice de compétences ; proposition de plan de formation ; compte rendu de visite et tableau d'actions. Aucune périodicité universelle de recyclage n'est présumée.



Méthode et responsabilités

Déroulement proposé

1. Cadrer la demande et les responsabilités avec l'entreprise et ses services de prévention.
2. Observer le travail et recueillir les données nécessaires, en associant les travailleurs.
3. Analyser les risques et vérifier les mesures déjà présentes.
4. Proposer les mesures, les priorités et un plan d'action chiffrable par l'entreprise.
5. Restituer les résultats et organiser le suivi convenu.

Hiérarchie des mesures de prévention

Les propositions visent d'abord à éviter le danger et les risques. Elles privilégient ensuite la réduction du risque à la source, les protections collectives et l'organisation du travail. Les consignes, la formation et les EPI complètent les mesures nécessaires. Les mesures existantes et le risque résiduel sont réexaminés après modification.

Format des constats

Chaque fiche peut reprendre : contexte, danger, risque, analyse, mesures existantes, mesures proposées, base légale applicable et priorité d'action. Les obligations, les recommandations et les bonnes pratiques sont distinguées. Les informations manquantes ou à vérifier sont signalées.

Positionnement de la prestation

Safety Training intervient comme prestataire de conseil et de formation, en appui à l'employeur, à la ligne hiérarchique et aux services de prévention. Le mandat précise les tâches confiées et les validations attendues. L'entreprise conserve ses responsabilités et organise la concertation requise.

Les missions réglementaires du service interne ou du service externe agréé, la surveillance de santé, les interventions psychosociales spécialisées et les contrôles réservés à un organisme agréé relèvent des acteurs habilités. Les besoins dépassant le périmètre convenu sont orientés vers ces spécialistes.

Références du cadre général

Loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs lors de l'exécution de leur travail : article 5 relatif aux principes généraux de prévention ; article 42 relatif au lien du conseiller en prévention du service interne avec le personnel de l'employeur.

Code du bien-être au travail : livre I, titre 2, principes généraux de la politique du bien-être ; livre II, titre 1, service interne ; livre II, titre 3, service externe. Les dispositions propres à chaque risque sont précisées dans le livrable de mission.

Sources officielles consultées le 19 octobre 2026 : SPF Emploi, « Principes généraux relatifs à la politique du bien-être » et « Statut du conseiller en prévention ».

emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/principes-generaux/principes-generaux-relatifs-la-politique-du-bien
emploi.belgique.be/fr/themes/bien-etre-au-travail/structures-organisationnelles/le-conseiller-en-prevention/statut-du

